ESAT Atelier des PEP
Site de Virey-Le-Grand
341, rue Jean Moulin
71530 VIREY-LE-GRAND

UNE ASSOCIATION ENGAGÉE ET RESPONSABLE

SALLE DE SÉMINAIRE









FORMULAIRE DE RESERVATION

http:// www.pep71.org

www.facebook.com/LESPEP71

1. VOTRE DEMANDE

RAISON SOCIALE DU DEMANDEUR :

RESPONSABLE DE LA RÉSERVATION :

NOM :

Prénom :

N° portable:

RESPONSABLE DU GROUPE LE JOUR DE LA LOCATION :

NOM:

Prénom :

N° portable:

Si possible, prévoir une arrivée du responsable du groupe 15 minutes avant le début des travaux afin qu'il puisse prendre possession des locaux.

Adresse :

CP :

Ville :

Email :

VOS SOUHAITS DE RÉSERVATIONS :



Date(s) :



Heure de début des travaux :



Heure de fin des travaux :



Nombre de participants :

La salle de séminaire est mise à disposition sur les horaires habituels de fonctionnement de l'ESAT :

- de 8h00 à 18h00 du lundi au jeudi
- de 8h00 à 17h00 le vendredi.

Si les travaux prévus devaient se dérouler sur des plages horaires plus importantes, merci de nous en informer au préalable pour que nous prenions les dispositions adaptées.

CONFIGURATION SOUHAITÉE :

Cocher la configuration souhaitée (le chiffre indique le nombre de personnes maximum, selon la configuration retenue).

Configuration souhaitée	Espaces	Espace 100m 2	Tarif TTC par ½ journée	Tarif TTC par jour
☐	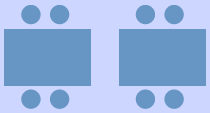	38 places	120€	220€
☐	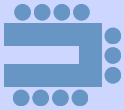	44 places		
☐	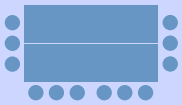	52 places		
☐	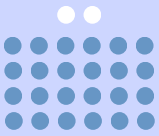	120 places		

LES PLUS SÉMINAIRES SOUHAITÉS :

- ☐ Vidéoprojecteur
- ☐ Paperboard

LES PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES SOUHAITÉES (EN SUS) :

La facture sera établie en fonction de la commande et non en fonction du nombre de personnes présentes à la manifestation.

- **Pot d'accueil : café, thé et jus de fruit = 2.20€ / personne**

  ☐ Oui
  ☐ Non

  Nombre :

- **Pot d'accueil : café, thé et jus de fruit et 1 mini viennoiserie par personne = 3.00€ / personne**

  ☐ Oui
  ☐ Non

  Nombre :

- **Mini viennoiserie supplémentaire = 0.80€**

  ☐ Oui
  ☐ Non

  Nombre :

 **Heure souhaitée : :**

2. LA RESTAURATION

- ☐ Menu Plat/dessert + pain + eau carafe + café (16.50€ par personne)
- ☐ Menu Entrée/Plat + pain + eau carafe + café (16.50 € par personne)
- ☐ Menu Entrée/Plat/Dessert + pain + eau carafe + café (19.50€ par personne)
- ☐ Cocktail ou buffet (sur devis)
- ☐ Aucune

Pour la réservation d'un cocktail, d'un buffet ou d'un déjeuner nous vous remercions de nous contacter au 03.85.45.83.45 afin de vous fournir un devis personnalisé.

3. CONDITIONS GENERALES DE LOCATION D'UNE SALLE DE REUNION/SALLE DE SEMINAIRE A L'ESAT ATELIER DES PEP

Article 1: Objet

Les conditions générales définissent les modalités de mise à disposition à l'organisateur, de la salle
de séminaire ou d'une salle de réunion, ainsi que son prix, sa destination et les prestations devant être fournies par l'ESAT.

La salle de séminaire est située sur le site de l'ESAT Atelier des PEP Virey le Grand.

Toute réservation implique l'acceptation des conditions générales de location.

Article 2: Destination des locaux

Les locaux ont pour destination exclusive la tenue de réunions. Il n'est pas permis d'y déposer et d'y faire fonctionner des équipements de cuisine personnels, sauf ceux mise à disposition par l'ESAT (percolateur, chauffe-plat, micro-ondes, cafetière…).

Aucun repas n'y sera pris, sauf livraison de cocktails/buffets, de boites déjeuner préparés par l'ESAT Atelier des PEP, selon des modalités définies lors de la réservation avec le demandeur.

Le demandeur devra occuper les locaux par lui-même, paisiblement et dans le respect des normes et règles en vigueur et pour la destination mentionnée et ce à l'exclusion de toute autre utilisation.

Article 3 : Validité de la réservation et règlement

Toute réservation de salle sera effectuée au moyen de la fiche de réservation :

- Demander par mail au secrétariat de l'ESAT : atelier.des.pep@pep71.org
- Ou par téléphone au : 03.85.45.83.45

Toute réservation sera de fait confirmée :

- Après retour du formulaire de réservation signé et daté
- Après envoi d'une attestation de responsabilité civile de l'organisateur

L'ensemble devra être retourné à l'adresse suivante :

ESAT Atelier des PEP
341 Rue Jean Moulin
71530 Virey-le-Grand

Article 4 : Annulation

- Toute demande d'annulation de réservation de la salle de séminaire doit être transmise au plus tôt, par écrit à l'adresse mail : atelier.des.pep@pep71.org

- Pour la restauration, toute annulation ou toute modification significative du nombre de convives devra nous être communiquée par tous moyens **48h00** avant la date de la prestation

Toute annulation sans préavis ou hors délai entrainera une facturation de 80% du total de la prestation restauration réservée mais non réalisée. Le tarif pratiqué sera celui correspondant à la formule initialement retenue.

Toute modification à la baisse du nombre de participants de plus de 10 %, sans préavis ou hors délai, entrainera une facturation du total de la prestation restauration réservée. Le tarif pratiqué sera celui correspondant à la formule initialement retenue.

Article 5 : Règlement Intérieur

Le jour de la réservation, le responsable du groupe doit se présenter à l'accueil de l'ESAT afin qu'il soit installé dans la salle et que les modalités de fonctionnement du matériel lui soient expliquées.

Un inventaire du matériel mis à disposition sera réalisé lors de la prise de possession de la salle et un état des lieux sera fait à l'issue de la manifestation.

Dès la mise à disposition de la salle, le signataire du formulaire de réservation en devient responsable.

Toute détérioration qui serait causée aux locaux, ainsi qu'à leurs abords, aux équipements ou matériels, au cours de la manifestation ou toute disparition de mobilier ou matériels mis à disposition, seront facturées au demandeur.

Le responsable du groupe prendra les lieux dans l'état où ils se trouvent, sans y apporter d'aménagements pouvant compromettre la sécurité des personnes présentes.

Le nettoyage de l'espace et des parties communes du bâtiment est inclus dans la prestation ; toutefois, les utilisateurs sont invités à respecter la propreté des espaces.

Il est interdit de fumer et de vapoter dans la salle de séminaire. Il est demandé aux fumeurs d'utiliser les cendriers mis à disposition sur le site.

Les utilisateurs pourront avoir accès à Internet via une borne Wifi mise à disposition.

Le responsable du groupe et les utilisateurs s'engagent à ne pas mobiliser le réseau internet mis à disposition pour exercer une activité illicite. La validation de la charte d'utilisation du réseau est obligatoire avant toute connexion.

Il est de la responsabilité, de l'animateur de faire respecter le règlement intérieur de la salle de séminaire, aux intervenants ou personnes installées dans la salle mise à disposition.

Article 6 : Obligations Complémentaire des Parties

Le demandeur est tenu aux obligations suivantes :

- De signaler tout incident ou problème rencontré lors de l'utilisation de la salle et/ou du matériel mis à disposition
- D'utiliser le matériel disponible tel qu'il se doit

L'ESAT est tenu aux obligations suivantes :

- Délivrer au demandeur une salle utilisable selon les conditions fixées dans la fiche de réservation
- Mettre en place le matériel nécessaire à la prestation
- D'assurer la jouissance paisible de la salle

4. CONFIRMER VOTRE RESERVATION RETOURNER CE FORMULAIRE SIGNÉ :

- par mail à atelier.des.pep@pep71.org
- ou par courrier

☐ **Je certifie avoir pris connaissance des conditions de vente et des modalités d'annulation :**

Date :

Signature et cachet :